

**Date:** 22 octobre 2007 16:10:19 GMT+02:00

**Objet:** Minute de la réunion du 11 Octobre 2007

Chers Amis,

**Excusés:** Serge Sztencel et Thierry Avaux.

**Conférencier:** Benoît Derasse : sujet 'Les médicaments génériques'

**Carnet rose:** Monique Catry le 16.09

Mariage de Thierry et Geneviève Bonnet le 19.09

Régine Adant le 22.09

Thierry Avaux le 21.09

Mariage de Albert et Agnès Derasse le 23.09

Pascale Debaene le 14.10

**Menu:** Potage au potiron

Américain et son mesclun de salade , crudités et pommes frites

La tarte frangipane

Café

## Réunion

Bernard et Marie-Thérèse ont participé à la journée de **passation de fonction** de lieutenant-gouverneur, organisée par le club de Nivelles, à l'occasion de ses 35 années d'existence.

Le nouveau Lt G. est membre du club de Nivelles.

Bernard a remis au club le **fanion** spécial édité à cette occasion.

**La Porchetta** fût un grand succès, Edith et Stan sont les éléments 'pivots' de cette organisation. Le club a remis un cadeau à Stan et à Edith pour les remercier.

Stan nous communique qu'un des membres de l'équipe qui nous aide à réaliser cette porchetta est **décédé accidentellement** dans sa ferme.

Le club transmettra ses marques de sympathie à la famille.

**Galette des Rois:** Bernard signale que la 'Salle Le Genetier' à Clabecq a été retenue pour le 4 janvier 2008 ; une troupe de magiciens est aussi engagée pour l'animation.

**Théâtre wallon:** le 1er décembre la soirée se déroulera dans la salle ‘ La Boule d’Or’ à Tubize à 20h.

Les cartes et les affiches sont à l’impression. Il faudra prévoir de la main d’œuvre pour la mise en place de la salle ainsi que pour le nettoyage et la remise en place.

Le dossier du Centre culturel de Tubize relatif au **Festival International de la Marionnette** est à l’étude au Comité.

**Conférence :** Les médicaments génériques.

Albert nous présente son fils Benoît, né en juin 1977, pharmacien indépendant, qui a repris l’officine de son grand père maternel.

Depuis quelques années, la prescription de médicaments génériques est imposée au corps médical (à concurrence de 27%).

Ces médicaments, moins chers occasionnent une économie à l’INAMI et permettent donc le remboursement de médicaments classiques chers lorsque nécessaires.

Les dépenses de l’Inami représentent 10% du PIB. 5% des médicaments consommés sont produits en Belgique.

On peut considérer qu’un médicament classique, par brevet, a une durée de vie de 20 ans, 10 années pour les travaux de recherche et la mise sur le marché et 10 années pour l’exploitation.

Certaines firmes produisent à la fois des médicaments génériques et des médicaments classiques.

Il faut savoir que le générique subit les mêmes contrôles que le classique, donc efficacité et sécurité identiques ; il est bioéquivalent.

En Belgique, les génériques représentent 7% de la consommation, mais dans les autres pays européens, ce pourcentage est beaucoup plus important.

Nous voilà donc rassurés par l’exposé très intéressant de Benoit et sur le choix à faire.

***Texte d’origine: Archives du Club 2007-2008***

***Mise en forme: Bernard Lefebvre***